

**Les troupes canadiennes en
Afghanistan :
il faut voir les choses en face**

**Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent
de la défense et de la sécurité**

Février 2007

MEMBRES DU COMITÉ

39^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable Michael A. Meighen, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Wilfred P. Moore

L'honorable Gerry St. Germain

(* L'honorable David Tkachuk (membre depuis le 29 novembre 2006)

L'honorable Rod A.A. Zimmer

* L'honorable Marjory Lebreton, C.P. (ou l'honorable Gerald Comeau)

* L'honorable Daniel Hays (ou l'honorable Joan Fraser)

* *Membres d'office*

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du Comité pendant la 1^{ère} session de la 39^e législature :

L'honorable George Baker

L'honorable Janis G. Johnson

L'honorable Pierre Claude Nolin

L'honorable Hugh Segal

MEMBRES DU COMITÉ

38^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable Jim Munson

L'honorable Pierre Claude Nolin

* L'honorable Jack Austin, C.P. (ou l'honorable William Rompkey, C.P.)

* L'honorable Noël A. Kinsella (ou l'honorable Terry Stratton)

* *Membres d'office*

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du Comité pendant la 1^{re} session de la 38^e législature :

L'honorable Ione Christensen

L'honorable Anne C. Cools

L'honorable Percy Downs

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool

L'honorable John Lynch-Staunton

L'honorable Terry M. Mercer

L'honorable Wilfred P. Moore

L'honorable Donald H. Oliver

L'honorable Gerard A. Phalen

L'honorable William Rompkey

L'honorable Peter A. Stollery

L'honorable David Tkachuk

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 3^e session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable Jim Munson

L'honorable David P. Smith, C.P.

* L'honorable Jack Austin, C.P. (ou l'honorable William Rompkey, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 2^e session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable David P. Smith, C.P.

L'honorable John (Jack) Wiebe

* L'honorable Sharon Carstairs, C.P. (ou l'honorable Fernand Robichaud, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

MEMBRES DU COMITÉ

37^e législature – 1^{re} session

COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

L'honorable Colin Kenny, *président*

L'honorable J. Michael Forrestall, *vice-président*

et

L'honorable Norman K. Atkins

L'honorable Tommy Banks

L'honorable Jane Cordy

L'honorable Joseph A. Day

L'honorable Laurier L. LaPierre

L'honorable Michael A. Meighen

L'honorable John (Jack) Wiebe

* L'honorable Sharon Carstairs, C.P. (ou l'honorable Fernand Robichaud, C.P.)

* L'honorable John Lynch-Staunton (ou l'honorable Noël A. Kinsella)

* *Membres d'office*

TABLE DES MATIÈRES

Le rôle du Canada en Afghanistan.....	1
Les raisons de la présence du Canada en Afghanistan	2
À la recherche des réponses	4
Les défis	4
Problème n° 1 – Une culture guerrière	4
Problème n° 2 – L’avantage est à l’équipe locale	5
Problème n° 3 – L’étranger se trouve en position de désavantage.....	5
Problème n° 4 – La géographie et le temps	5
Problème no 5 – Pouvons-nous gagner dans les conditions géographiques actuelles?.....	6
Problème n° 6 – Les sociétés médiévales évoluent très lentement	6
Problème n° 7 – L’ennemi est riche	7
Problème n° 8 – La société que nous essayons de rebâtir est corrompue	7
Problème n° 9 – Il y a trop de morts dans la population	8
Problème n° 10 – Nous n’avons pas de programme de développement (visible)..	8
Problème n° 11 – La perception que notre présence même à Kandahar met la population en danger	10
Problème n° 12 – Si l’Afghanistan constitue, pour le nouvel OTAN, l’occasion de faire ses preuves, les résultats ne sont pas encourageants	10
Problème n° 13 – L’Afghanistan ne veut pas d’une reconstruction à l’image du Canada	11
Alors, pourquoi sommes-nous encore là?	11
Signes de succès	12
L’impression du Comité	14
Recommandations.....	17
ANNEXE I.....	19
Ordre de renvoi.....	19
ANNEXE II.....	21
Biographies des membres du comité.....	21
ANNEXE III	33
Biographies du Secrétariat du comité.....	33

Les troupes canadiennes en Afghanistan : il faut voir les choses en face

Aussi longtemps qu'ils s'en souviennent, les Afghans ont été alternativement brutalisés par des occupants étrangers et tyrannisés par les extrémistes parmi eux. Les Russes les ont éreintés dans les années 1980. Les Américains les ont aidés à repousser les Russes hors de chez eux en 1989 puis les ont largement laissé tomber dans les années 1990. Les talibans ont profité du vide laissé par le départ des Américains pour prendre le pouvoir et instituer un régime animé par une ferveur sans merci jusqu'à ce qu'ils soient renversés par les Américains et leurs alliés de l'Alliance du Nord en 2001.

Une élection tenue en 2004 a porté un nouveau président au pouvoir à Kaboul et, moins d'une année plus tard, un nouveau gouvernement a été élu. Mais les talibans continuent d'opposer une résistance farouche, particulièrement dans les trois provinces du sud, notamment à Kandahar. Si l'on déploie des efforts pour lutter contre la corruption et consolider les institutions démocratiques dans tout le pays, le vrai pouvoir demeure largement entre les mains de chefs de guerre de diverses tribus. Les tentatives de centralisation du pouvoir sont compliquées par le fait que l'économie afghane dépend presque totalement de la vente d'opium et que ce sont les chefs de guerre et, de plus en plus, les talibans, qui ont la mainmise sur le marché de l'opium.

La lutte pour le pouvoir en Afghanistan a fait des dizaines de milliers de victimes innocentes, et continue d'en faire.

Le rôle du Canada en Afghanistan

La présence du Canada en Afghanistan s'est considérablement accrue depuis la première participation de notre pays à la Force internationale d'assistance à la sécurité (mandatée par les Nations Unies) à la fin de 2001. Le Canada a pris part à la guerre contre le terrorisme en Afghanistan au cours de la première moitié de 2002, mais notre premier déploiement au sein de la FIAS s'est effectué à l'été 2003. Cette mission – l'opération Athena, comme l'ont appelée les Forces canadiennes – a été exécutée essentiellement à l'intérieur du périmètre relativement sûr de Kaboul, et a suscité peu d'intérêt au Canada.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

C'est à l'été de 2005 que le Canada a commencé à étendre ses opérations en Afghanistan, se préparant à combattre dans la province bien plus dangereuse de Kandahar, fief des talibans. Depuis un an, environ 2 500 membres des Forces canadiennes jouent un rôle de premier plan dans la province de Kandahar dans le cadre de l'opération Archer, en collaboration et avec l'appui de soldats britanniques et hollandais surtout, qui mènent des opérations dans des d'autres provinces du sud. En août 2006, un nouveau commandement de l'OTAN a pris la direction des opérations dans cette région de l'Afghanistan réalisées de concert avec l'opération Enduring Freedom dirigée par les Américains. Ces alliés de l'OTAN assurent souvent l'appui aérien des troupes canadiennes sur le terrain. Depuis le début de l'opération Archer, 44 soldats et un diplomate canadiens ont été tués en Afghanistan et environ 200 soldats ont été blessés.

En février 2006, le Canada et 40 autres pays dont l'Afghanistan ont signé le Pacte pour l'Afghanistan. Le Pacte fixe en détail des résultats à atteindre, y compris des repères et des délais, et engage le Canada à contribuer à la réhabilitation de l'Afghanistan jusqu'au 1^{er} février 2011.¹

Les raisons de la présence du Canada en Afghanistan

Le Canada a de très bonnes raisons de tenter, avec d'autres, de stabiliser l'Afghanistan.

Premièrement, d'un point de vue humanitaire, il faudrait être particulièrement insensible pour nier que les Afghans ont besoin d'aide.

Deuxièmement, d'un point de vue stratégique, il faudrait être bien naïf pour ne pas se rendre compte que les extrémistes religieux du Moyen-Orient – dont certains des plus virulents vivent actuellement en Afghanistan – constituent, pour les pays occidentaux, une menace que ni le Canada ni ses alliés ne peuvent prendre à la légère.

Les membres du Comité ne sont ni insensibles, ni naïfs. Cela fait maintenant cinq ans que nous étudions la capacité militaire globale du Canada et que nous suivons la situation en Afghanistan. Nous croyons comprendre les enjeux humanitaires et stratégiques qui expliquent la présence des soldats canadiens en Afghanistan et les

¹ Le Pacte pour l'Afghanistan est le résultat de la conférence de Londres sur l'Afghanistan, qui s'est tenue du 31 janvier au 1^{er} février 2006.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

efforts déployés par ailleurs pour améliorer les conditions de vie des Afghans par la voie d'activités de développement et de mesures diplomatiques.

Lors de la deuxième visite du Comité en Afghanistan, un peu avant Noël, cinq de nos membres ont rencontré des Canadiens à la base de Kandahar et, grâce à la collaboration du brigadier général T. Grant et aux hélicoptères de l'Armée américaine, nous avons pu rencontrer des membres de l'équipe provinciale de reconstruction du Canada sur le terrain. Nous avons été impressionnés par la détermination et la bravoure des soldats, des commandants et du personnel de soutien que nous avons rencontrés. À l'instar de tous les Canadiens, nous voulons que nos soldats accomplissent leur mission et reviennent chez eux sains et saufs.

Cependant, nous manquerions à nos responsabilités envers les Canadiens en Afghanistan et au Canada si nous ne dépassions pas, dans notre patriotisme, le niveau émotif pour passer au niveau intellectuel afin de mesurer froidement les enjeux de la mission du Canada en Afghanistan.

Si nous voulons aider les Canadiens à décider, chacun pour soi, si la mission canadienne en Afghanistan se justifie, il faut mettre à la leur disposition toute l'information dont dispose le gouvernement de manière qu'ils puissent trouver réponse aux questions fondamentales qu'ils se posent. Comme l'intervention du Canada en Afghanistan coûte très cher – en vies humaines et en milliards de dollars – les Canadiens ont besoin des réponses aux cinq questions suivantes :

- Quel est au juste le rôle du Canada en Afghanistan?
- Qu'est-ce qui marquera la réussite de la mission du Canada en Afghanistan?
- Quelles sont les chances réelles de succès de la mission canadienne en Afghanistan?
- Quel est le prix² que les Canadiens sont prêts à payer pour assurer la réussite de la mission?
- La mission du Canada en Afghanistan est-elle organisée d'une manière qui présente les meilleures chances de succès?

² Le brigadier général Tim Grant a indiqué au Comité que l'opération à Kandahar coûte 30 millions de dollars par mois, sans compter les salaires.

À la recherche des réponses

Le Comité a-t-il les réponses à toutes ces interrogations? Non. Cependant, nous étudions les grandes questions qui entourent la sécurité et la défense du Canada depuis plusieurs années. Nous avons interrogé des milliers de personnes – chefs militaires, gradés et simples soldats, fonctionnaires, universitaires, membres de la classe politique, journalistes et simples citoyens de tous les milieux – sur ces questions. Nous avons étudié l’Afghanistan, et certains d’entre nous s’y sont même rendus – encore que leur visite ait été trop brève. Nous pensons donc être bien placés pour contribuer utilement à un débat, idéalement d’envergure nationale, sur le rôle du Canada en Afghanistan, un débat aux réponses claires qui fait cruellement défaut.

Nos soldats méritent plus que des collants patriotiques sur nos pare-chocs. Ils ne méritent rien de moins qu’une évaluation honnête et impartiale des raisons de la présence du Canada en Afghanistan, de ce que nous pouvons espérer y accomplir, et de la façon de nous y prendre pour que les retombées de cette mission – pour le Canada comme pour l’Afghanistan – en contrebalancent largement les coûts.

Les défis

Le mot « défis » est très galvaudé. Pour bien des politiques, bureaucrates et autres prestidigitateurs de tout poil, c’est un euphémisme pour « problèmes ». Or, il y a toutes sortes de problèmes à résoudre pour que la mission du Canada en Afghanistan puisse raisonnablement être qualifiée de « succès ».

Faisons d’abord la liste de ces problèmes, et nous verrons plus loin dans le présent rapport ce qui pourrait être considéré comme une réussite.

Problème n° 1 – Une culture guerrière

Les siècles ont montré que les Afghans sont de farouches guerriers, particulièrement face à des envahisseurs étrangers. Ils ont défait les britanniques à plusieurs reprises durant les « guerres anglo-afghanes » du XIX^e siècle, alors que la Grande-Bretagne était la puissance militaire dominante du monde, et ils ont repoussé les soviétiques dans les années 1980, quand l’Union soviétique était la seconde puissance militaire dominante du monde. Ainsi, une technologie militaire supérieure n’est pas nécessairement garante de victoire, particulièrement à une

époque où les attentats suicides et les dispositifs explosifs de circonstance ont fait la preuve de leur efficacité comme instrument de ce genre de guerre. Les Afghans ont l'habitude de tuer et d'être tués. Ils vivent presque constamment dans une société en guerre depuis deux siècles.

Problème n° 2 – L'avantage est à l'équipe locale

Les soldats de l'OTAN se voient comme les défenseurs de la majorité des Afghans contre des groupes minoritaires puissants – les talibans et les seigneurs de guerre – qui sont les véritables ennemis du peuple afghan. Mais comment nous perçoivent les Afghans? Les résidents de la province de Kandahar – fief des talibans – voient-ils la situation du même œil que nous? Le régime rigoriste et sadique des talibans inspirait de la répugnance aux Occidentaux et à beaucoup d'Afghans. Mais les talibans sont-ils plus répugnants que les soldats étrangers, qui ont été honnis chaque fois qu'ils sont venus en Afghanistan au cours des deux derniers siècles?

Nous nous voyons dans le camp des bons. Qu'en pensent les Afghans?

Problème n° 3 – L'étranger se trouve en position de désavantage

Les talibans n'ont aucun mal à identifier les anciens d'un village et les autres personnages influents. C'est bien plus difficile pour une armée étrangère, même la nôtre. Apparemment, il serait arrivé que les autorités canadiennes, pensant s'adresser à des « anciens » impartiaux, traitaient en fait avec des talibans. Les talibans sont bien mieux à même de découvrir à qui ils peuvent faire confiance – ils ont des yeux et des oreilles partout. Certains des Canadiens à qui nous avons parlé nous ont dit que les Afghans disent toujours à l'étranger ce qu'il veut entendre, qui n'a peut-être rien à voir avec la réalité. Autrement dit, celui qui parle la langue et connaît la culture aura toujours l'avantage pour ce qui est de savoir ce qui se passe vraiment.

Problème n° 4 – La géographie et le temps

Les talibans ont le temps et la géographie de leur côté. Une armée d'invasion ne peut pas rester indéfiniment en sol étranger, car la patience et les ressources financières de ses commanditaires ne sont pas inépuisables. Les talibans ont tout le temps devant eux. Les Canadiens sont-ils vraiment prêts à s'engager à des dizaines d'années d'intervention en Afghanistan au prix de la vie de centaines de Canadiens

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

et de milliards de dollars, sans garantie aucune qu'on réussira à établir dans ce pays une société avec laquelle nous aurions des affinités? Si nous ne souhaitons pas nous engager pour si longtemps en Afghanistan, à quoi auront servi les vies que nous y avons sacrifiées et l'argent que nous y avons dépensé depuis cinq ans³?

Problème no 5 – Pouvons-nous gagner dans les conditions géographiques actuelles?

Dans les années 1890, l'Empire britannique a arbitrairement délimité la frontière entre l'Afghanistan et l'Inde britannique (le Pakistan depuis 1947), la ligne Durand, en tenant compte de la géographie physique, mais non de la géographie humaine. Les tribus, y compris les pachtounes, ont donc des racines des deux côtés de la frontière qui sépare l'Afghanistan et le Pakistan. Les talibans ont trouvé le moyen de traverser quasi librement la frontière et d'ainsi se réfugier au Pakistan. C'est une région sauvage et indépendante sur laquelle le Pakistan a peu de contrôle. La plupart des analystes croient que même s'il le voulait vraiment (et nombreux sont ceux qui pensent que ce sont là des vœux pieux), le gouvernement du Pakistan aurait de la difficulté à maîtriser la situation dans cette région frontalière.

Les talibans ont donc un refuge sûr où se cacher et planifier leurs attaques contre nos troupes, et aussi préparer leur retour en Afghanistan pour opprimer la population.

Problème n° 6 – Les sociétés médiévales évoluent très lentement

Pour certains, tous les pays du Moyen-Orient se ressemblent, mais en fait, des pays comme l'Iraq et l'Iran sont beaucoup plus évolués que l'Afghanistan. L'Afghanistan n'a que très peu de liens avec le monde moderne. Les deux tiers des Afghans sont analphabètes et l'économie du pays dépend presque entièrement de la culture du pavot et de la vente d'opium. Le pays n'a connu la démocratie qu'une fois, brièvement, expérience qui s'est soldée par un coup d'État en 1973. Les trois grandes forces actives dans la politique afghane sont le pouvoir armé, les loyautés

³ D'un point de vue strictement militaire, la mobilisation de tant de personnel et de ressources des Forces canadiennes en Afghanistan est une arme à deux tranchants. D'un côté, les opérations de combat dans lesquelles le Canada se trouve engagé endurent les soldats sur le champ de bataille – une expérience douloureuse et périlleuse, mais importante pour tout soldat. D'un autre côté, la présence des Forces en Afghanistan non seulement empêche la réalisation d'autres missions importantes au Canada et à l'étranger, mais consomme des ressources qui pourraient servir à transformer et à augmenter les Forces canadiennes après des années de négligence à leur endroit.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

tribales et la corruption. Quiconque s'attend à l'instauration en Afghanistan d'une démocratie moderne capable d'assurer justice et services essentiels à la population d'ici quelques dizaines d'années rêve en couleur.

Lorsqu'il était l'ambassadeur du Canada en Afghanistan, Chris Alexander a indiqué aux membres du Comité accueillis dans son salon à Kaboul qu'il faudrait cinq générations d'efforts pour que les choses changent en Afghanistan. Le lieutenant général Andrew Leslie, l'actuel commandant des Forces terrestres, a dit à plusieurs occasions qu'il faudrait vingt ans à la mission pour mener sa tâche à bien. En dehors de Kaboul, les gens s'en remettent bien davantage aux tribunaux et systèmes de gouvernement qui ressortissent à la Shari'a qu'au gouvernement central. Non seulement le système de justice gouvernemental est-il aussi corrompu que les autres éléments du gouvernement, mais la plupart des policiers sont des analphabètes sans formation qui, faute de connaître la loi, ont bien du mal à faire régner l'ordre. L'OTAN se félicite de la tenue d'élections nationales, mais dans les faits, celles-ci n'ont aucune signification pour les Afghans dans des endroits comme Kandahar.

Problème n° 7 – L'ennemi est riche

Les talibans ont la haute main sur une bonne partie du commerce de l'opium. Les villageois qui rejoignent les rangs des combattants des talibans gagnent beaucoup plus que les agents de police afghans, qui touchent 70 \$ par mois. La destruction des champs de pavot n'est pas une solution si on ne peut pas offrir à la population un autre moyen de gagner sa vie pour la tirer de l'abjecte pauvreté dans laquelle elle se trouve déjà et que la perte de la récolte de pavot ne peut qu'exacerber. Tant que la situation ne changera pas, la plupart des Afghans n'auront pas de mal à choisir entre deux camps : celui des riches, qui ne sont pas des étrangers, qui pourront au besoin se dissimuler dans les montagnes pendant des années, et qui paient grassement, ou celui des étrangers, qui ne peuvent se cacher nulle part, qui à bout de patience finiront un par partir un jour et qui paient peu.

Problème n° 8 – La société que nous essayons de rebâtir est corrompue

Les fonctionnaires afghans sont notoirement corrompus à tous les niveaux, y compris au sein de la police et de nombreuses administrations régionales. Comme les policiers et les fonctionnaires sont mal payés et que les gouverneurs de certains États (qui tous sont nommés par le président) se servent sans vergogne à même les

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

caisses de l'État, beaucoup de policiers et de fonctionnaires soutirent régulièrement de l'argent aux citoyens ordinaires. Quand ils étaient au pouvoir, les talibans étaient connus pour leurs excès d'indignation morale, qui avaient souvent des conséquences brutales. Les temps ont heureusement changé : on ne peut pas reprocher au gouvernement actuel des excès de moralité. En fait, le mot « moralité » est sans doute le dernier qui viendrait à l'esprit d'un Afghan pour décrire le nouveau gouvernement. Presque tous les gens à qui nous avons parlé en Afghanistan – Canadiens et Afghans – ont décrié le niveau de corruption. Il serait plus facile de gagner les cœurs et les esprits si les gens ordinaires avaient plus de respect pour les fonctionnaires. Le versement de salaires élevés aux fonctionnaires et aux policiers contribuerait grandement à réduire la corruption, mais il ne faut pas se bercer d'illusions : cette tradition bien ancrée ne disparaîtra pas du jour au lendemain.

Problème n° 9 – Il y a trop de morts dans la population

Les dommages collatéraux ne nous gagnent pas les cœurs et les esprits des Afghans. Ils résultent en grande partie de l'appui aérien, d'attentats suicides, d'engins explosifs improvisés, etc. La mort de tant d'innocents et la destruction matérielle compromettent les efforts déployés pour présenter nos soldats comme « les bons ». Le Comité trouve impressionnant le souci qu'ont nos soldats de réduire au minimum les dommages collatéraux pendant leurs opérations. Lorsqu'il est sorti de la base de Kandahar, il a rencontré un colonel afghan qui, après un discours convenu qu'il avait manifestement appris par cœur, est devenu plus animé et plus franc quand il a prétendu que le Canada n'avait aucune chance de se gagner l'appui de la population de Kandahar aussi longtemps que tant d'Afghans innocents mouraient par suite des frappes aériennes de l'OTAN. Il a dit que la population locale allait simplement attendre que nous partions, car au rythme où vont les choses, se ranger du côté des Canadiens est un mauvais pari qui risque d'indisposer les combattants des collines : pour ces Afghans, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Problème n° 10 – Nous n'avons pas de programme de développement (visible)

Les Canadiens sont concentrés dans la province de Kandahar. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) affirme qu'elle exécute des activités de développement dans cette province, mais personne n'a pu le montrer. Le Canada a bien contribué à la construction d'une route qui rend les incursions

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

militaires moins dangereuses, mais ce n'est pas un kilomètre de route, aussi importante soit-elle sur le plan stratégique, qui va nous gagner les cœurs et les esprits. Des journalistes disent avoir vu des signes d'activités utiles, mais elles semblent limitées. Il nous apparaît évident qu'il faudra d'abord que la situation militaire soit stabilisée à Kandahar pour qu'on puisse réaliser, dans ce qui est actuellement à toutes fins pratiques une zone de guerre, des programmes généraux d'aide au développement comme ceux dont on dit qu'ils nous gagnent les cœurs et les esprits dans d'autres régions du pays.

Évidemment, on est un peu ici devant le problème de la poule et de l'œuf. Si le Canada n'arrive pas à obtenir crédit pour certains efforts de développement utiles et très visibles à Kandahar, il aura du mal à gagner l'appui des Afghans dans cette province et à stabiliser la région. Si nos soldats veulent être vus comme des libérateurs – et non comme des envahisseurs – ils auront fort à faire et besoin d'aide. C'est pourquoi le Comité estime que l'ACDI devrait, *au moins à Kandahar*, faire transiter une bonne part des budgets d'aide par nos Forces. Actuellement, l'ACDI met l'accent sur la consolidation des institutions du gouvernement central de l'Afghanistan à Kaboul, de manière à en améliorer le fonctionnement et à rendre celui-ci plus utile et plus attrayant aux yeux des citoyens. Presque tous les fonctionnaires canadiens auxquels nous avons parlé de développement ont fait ressortir l'importance de stabiliser les institutions centrales de l'Afghanistan – le Parlement, le système judiciaire, le système de santé, etc.

C'est là un objectif à long terme essentiel et valable. Même à court terme, il faut renforcer et réformer des institutions comme la police, l'armée et les tribunaux. Mais dans des endroits comme Kandahar, pour que les soldats canadiens et ceux de l'OTAN puissent espérer établir les conditions de paix nécessaires pour que les ONG étrangères et afghanes soient en mesure d'améliorer les conditions de vie au niveau des villages, le Canada doit chercher à montrer ce qui peut être fait sur place maintenant.

On sent un leitmotiv : c'est seulement quand les institutions du gouvernement central seront réformées que les gens pourront obtenir de l'aide de celui-ci et qu'ils apprendront à respecter et à soutenir le gouvernement fédéral. S'il y a un grain de vérité et de logique là-dedans, on se demande néanmoins si le Canada ne cherche pas un peu trop à faire fonctionner les institutions afghanes comme les nôtres, ce qui risque de prendre *très* longtemps, si tant est qu'on y arrive. Dans l'intervalle, à Kandahar, le Canada devrait chercher à établir le contact directement avec les gens dont les besoins sont immédiats, et qui ont peu de chances d'être impressionnés par

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

nos efforts tant qu'ils n'en retireront pas un avantage certain. Si nous avons quelque chose de plus et de mieux à offrir que les talibans, il ne nous reste pas grand temps pour le faire.

La réforme des institutions afghanes va prendre très, très longtemps. Dans l'intervalle, la paix étant loin d'être gagnée à Kandahar et dans les provinces voisines, le gouvernement du Canada devrait confier une plus forte proportion du budget d'aide aux militaires canadiens de manière que nos soldats puissent être vus comme contribuant à des activités et ouvrages très visibles qui facilitent la vie des gens ordinaires. Ce n'est que lorsque nos militaires commenceront à montrer qu'ils sont venus pour aider et non conquérir, que nous pourrons espérer commencer à être perçus comme une solution de rechange positive aux talibans.

En temps normal, les militaires ne sont pas les mieux placés pour assurer la prestation de l'aide, mais en Afghanistan, la situation n'est pas normale.

Problème n° 11 – La perception que notre présence même à Kandahar met la population en danger

L'argument décisif, c'est que nous sommes en Afghanistan pour améliorer la condition des Afghans. Or, si les choses s'améliorent peut-être dans certaines parties du pays, là où le Canada essaie le plus de changer les choses – à Kandahar – notre présence même rend la vie encore plus périlleuse. Cela ne veut pas dire que les Canadiens ne devraient pas y être, et que nous ne devrions pas lutter contre les talibans. Nous devons le faire pour instituer la stabilité nécessaire à l'adoption de solutions à long terme. Il reste cependant que la présence même de soldats de l'OTAN force les résidents de Kandahar à vivre dans une zone de guerre, ce qui ne serait pas le cas s'ils n'étaient pas là. Trop de vies innocentes sont sacrifiées et trop peu d'aide au développement est dirigée vers Kandahar si bien que la vie dans la région est difficile et dangereuse. Nous devons faire tout ce qu'il est possible de faire pour rendre la région plus vivable à court terme sans perdre de vue pour autant nos objectifs à long terme.

Problème n° 12 – Si l'Afghanistan constitue, pour le nouvel OTAN, l'occasion de faire ses preuves, les résultats ne sont pas encourageants

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

Certains pays de l'OTAN (autres que les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas) ne souhaitent pas participer à des missions de combat en Afghanistan. Or, pour que les Afghans puissent un jour assurer leur propre défense contre les talibans, ils ont besoin d'entraînement et de chefs militaires. Le contingent actuel de l'OTAN ne compte pas suffisamment d'effectifs pour lutter pied à pied avec les talibans, défendre les projets de développement et en même temps entraîner les soldats et les chefs afghans. Les autres pays de l'OTAN qui accepteront de contribuer à cet entraînement devront combattre aux côtés des Afghans les premières années pour produire un jour une force de combat afghane efficace. Si les pays de l'OTAN, comme l'Allemagne et la France, refusent d'affecter leurs soldats à des missions de combat, comment va-t-on assurer l'entraînement des forces afghanes? L'OTAN s'est mobilisée pour défendre l'Europe contre la menace soviétique. Cette fonction n'a plus de raison d'être. Si l'OTAN se donne un nouveau rôle significatif, ce sera sans doute celui d'une union de pays aux vues similaires alliés dans une cause commune contre ce qu'ils perçoivent tous comme une menace à leur endroit. Actuellement, l'extrémisme religieux violent dont les racines plongent dans des pays comme l'Afghanistan et le Pakistan est en tête de liste. Certains de nos alliés sont beaux parleurs, mais petits faiseurs. Que faut-il en déduire quant à l'avenir de l'OTAN?

Problème n° 13 – L'Afghanistan ne veut pas d'une reconstruction à l'image du Canada

La pression est grande pour qu'on accorde le genre d'aide qui plaît aux Canadiens parce qu'elle refléterait le type de société que nous valorisons : pas de corruption; élections libres et justes; égalité de traitement des filles et des garçons sur le plan de l'éducation, et ainsi de suite. L'Afghanistan est beaucoup plus arriéré que d'autres régions difficiles comme l'Iraq, l'Iran et la Palestine. Les changements mettront des générations à s'accomplir et les premières réformes ne seront pas le genre de succès qui pourrait facilement justifier notre présence en Afghanistan.

Alors, pourquoi sommes-nous encore là?

Premièrement, nous avons des alliés internationaux qu'il nous faut soutenir. Après les attentats du 11 septembre, le Canada s'est engagé envers les pays membres de l'OTAN à aider à sécuriser et à rebâtir l'Afghanistan au nom non seulement de la paix et de la sécurité internationales, mais de la sécurité et de la protection des Canadiens. Deuxièmement, en tant qu'un des pays les plus riches au monde, nous

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

ne pouvons pas laisser échouer l'un des pays les plus pauvres au monde. Comme l'a déclaré à maintes reprises le Comité, nous ne pouvons pas réussir en Afghanistan à la pointe d'une baïonnette. L'Afghanistan a besoin d'infrastructures — une économie viable non centrée sur les champs de pavot; et un gouvernement, des tribunaux, une force de police et des militaires qui ont la confiance de la population dans toutes les provinces.

Troisièmement, l'Afghanistan était un champ d'entraînement pour des terroristes dont les menées ont bouleversé nos vies et notre économie. Nous ne pouvons pas laisser l'instabilité à l'étranger ruiner la prospérité de notre pays.

Le Canada a accepté la responsabilité de stabiliser et de reconstruire la partie la plus dangereuse de l'Afghanistan. Maintenant que nous avons exposé les problèmes ou les «défis» auxquels sont confrontés nos troupes à Kandahar et dans l'ensemble de Afghanistan, quelle serait notre description d'un succès?

Signes de succès

Le Comité estime que tout signe de succès de la mission du Canada en Afghanistan se manifesterait dans les domaines suivants :

1. **STABILITÉ** : notre mission doit instituer une stabilité suffisante dans la province de Kandahar et les provinces du sud voisines pour permettre d'amorcer le développement économique et politique de cette région pauvre.
2. **GOVERNANCE** : notre mission doit contribuer à améliorer la gouvernance de l'Afghanistan sans pour autant nous attendre à y établir des institutions et des comportements modelés sur ceux du Canada.
3. **CORRUPTION** : il est probablement illusoire d'espérer faire disparaître complètement la corruption dans un pays comme l'Afghanistan. Si l'on pouvait seulement la réprimer au point où le gros de l'aide au développement atteint effectivement la population visée, ce serait déjà une grande réussite. On ferait déjà un grand pas en avant en établissant une armée et une police qui protègent vraiment la population au lieu de la rançonner.

4. **GÉOGRAPHIE** : La frontière afghano-pakistanaise s'est avéré être jusqu'à maintenant un défi insurmontable. Du moment que les talibans ont accès à des refuges hors de portée de nos forces, notre mission a peu d'espoir de réussir. Le gouvernement du Canada fait pression sur le gouvernement pakistanais pour qu'il patrouille et prenne en main sa frontière avec l'Afghanistan, mais on ne s'entend toujours pas sur la façon de le faire. L'opposition du Canada à l'existence même des mines terrestres, par exemple, va à l'encontre de la proposition pakistanaise portant de sécuriser la frontière en la minant. Il est temps pour le Canada, en partenariat avec d'autres pays et les organisations internationales, d'explorer avec l'Afghanistan de nouvelles solutions radicales.

Lors de son récent passage au Pakistan, le ministre canadien des Affaires étrangères Peter MacKay a offert de charger un groupe d'experts ayant une vaste expérience de la gestion de la frontière nord-américaine de faire des suggestions concrètes au Pakistan. Selon M. MacKay, le gouvernement a aussi demandé à l'armée de faire des suggestions concernant la frontière afghano-pakistanaise. Quant aux moyens d'améliorer la surveillance et la sécurité à la frontière, M. MacKay et son homologue pakistanais ont discuté de clôturage sélectif, de surveillance aérienne et de recours à des technologies modernes comme la biométrie pour contrôler les mouvements transfrontaliers. En outre, M. MacKay a convenu d'apporter au Pakistan une assistance technique pour renforcer les contrôles frontaliers.⁴

Tout en ayant hâte de prendre connaissance de ces suggestions et de ces solutions possibles, le Comité s'interroge sur les complexités du recours à la biométrie du XXI^e siècle dans un milieu du XVI^e siècle et sur le temps qu'il faudrait pour réaliser un tel exploit.

Il est clair qu'il faut entre-temps prendre des mesures robustes pour empêcher les talibans de miner les efforts des Canadiens dans la région. On pourrait, par exemple, établir du côté afghan de la frontière une zone d'exclusion défendable qui empêcherait efficacement l'infiltration des talibans à partir du territoire pachoune traditionnel.

⁴ Qudssia Akhlaque, «Pakistan-Afghanistan border mining being reviewed : Canadian FM holds talks», 9 janvier 2007, DAWN Group of Newspapers.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

L'impression du Comité

Le Comité a été impressionné par l'optimisme dont font preuve les soldats canadiens et leurs chefs quant aux changements qu'ils espèrent susciter en Afghanistan. Cependant, en écoutant attentivement les militaires et les diplomates, nous avons du mal à concilier cet optimisme avec la réalité. Des problèmes énormes et complexes se posent à des intérêts étrangers qui cherchent à apporter aux Afghans une combinaison même superficielle de paix, de démocratie, de justice et de prospérité.

Il est douteux à notre avis que cette mission puisse s'accomplir avec les ressources limitées que l'OTAN consacre actuellement à l'Afghanistan. Les dommages collatéraux et l'absence de progrès au niveau du développement qui caractérisent les activités de l'OTAN dans la région de Kandahar ainsi que l'aptitude des talibans à se replier puis à se redéployer à partir des montagnes du Pakistan rendent le succès encore plus douteux.

S'ils veulent avoir une chance de réussir, le Canada et ses alliés doivent s'attaquer sérieusement à la résolution des problèmes précités. Nous ne pouvons pas les résoudre tous en même temps, mais nous devons faire des progrès sensibles et ce, à brève échéance.

Nous sommes placés devant une tâche énormément difficile alors que celle de nos ennemis — les talibans et certains seigneurs de guerre — est relativement aisée. Ils n'ont pas besoin de remporter de grandes batailles. Il leur suffit de continuer à rallier les mécontents à leur cause et à s'en servir pour compromettre les réformes et à résister aussi longtemps qu'il le faudra, des années au besoin, pour que le Canada et ses alliés se découragent.

Si notre unique mission consiste à distraire les talibans pendant que nos alliés et d'autres forces progressistes avancent sur d'autres fronts, les historiens qualifieront peut-être un jour la mission du Canada en Afghanistan de succès. Mais si ses objectifs sont aussi modestes, le gouvernement du Canada ne l'explique pas comme il faut aux Canadiens. On dit que le Canada offre aux Afghans la chance de mener une vie meilleure. Comme on le note sur le site web du ministère de la Défense nationale :

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

Les Afghans s'en remettent à la communauté internationale pour les aider à rebâtir leur vie et à reconstruire leur pays après avoir vécu des décennies d'instabilité, d'oppression et de rébellion.

En contribuant à la remise sur pied d'institutions telles que les tribunaux indépendants, la police et l'armée, le Canada travaille sur le terrain à jeter les bases qui permettront aux Afghans de mieux se gouverner et à se préparer un meilleur avenir.

Le Canada a fait preuve de leadership en engageant des troupes et des ressources et en déployant des efforts sur les plans du développement et de la politique en vue d'aider le gouvernement afghan à offrir à son peuple un meilleur avenir. Nous avons pris un engagement à l'égard du peuple afghan et nous allons respecter cet engagement.

Si tel est le but du Canada – en plus bien sûr d'infliger des dommages importants aux forces radicales qui menacent la société occidentale –, le Canada et l'OTAN doivent déployer des ressources additionnelles en Afghanistan et les exploiter de manière plus avisée qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Si cela s'avère impossible, le Canada devrait être prêt à envisager de retirer ses soldats d'Afghanistan dès l'expiration de son engagement actuel.

**Les troupes canadiennes en Afghanistan:
il faut voir les choses en face**

Recommandations

Le Comité recommande :

1. Que le gouvernement du Canada continue de faire pression sur ses alliés de l'OTAN pour qu'ils affectent des soldats supplémentaires à la formation de l'armée nationale afghane par le biais d'équipes de liaison et de mentorat opérationnel.
2. Que le gouvernement du Canada envoie jusqu'à 250 instructeurs des Forces canadiennes quand l'augmentation du nombre des stagiaires de l'armée nationale afghane à Kandahar obligera à élargir les équipes canadiennes de liaison et de mentorat opérationnel.
3. Que le gouvernement du Canada ajoute jusqu'à 60 formateurs de la police canadienne au contingent actuel d'environ 6 agents (qui seront bientôt 10) chargés d'aider à former la police nationale afghane et ses auxiliaires.
4. Que le gouvernement du Canada augmente sensiblement la contribution de 10 millions de dollars annoncée par le ministre des Affaires étrangères en janvier 2007 pour fournir à la police nationale afghane des uniformes et, dans les années à venir, améliorer ses salaires et ses avantages.
5. Que, pour réduire au minimum les victimes civiles, le gouvernement du Canada continue d'appliquer la « méthode douce » en prévenant la population locale de ses offensives contre les talibans comme il l'a fait lors de l'opération Baaz Tsuka

**Les troupes canadiennes en Afghanistan:
il faut voir les choses en face**

- 6. Que le gouvernement du Canada annonce que, même s'il comprend que l'engagement du Canada en Afghanistan est à long terme, il sera contraint de le reconsidérer si l'OTAN ne met pas en place d'ici 12 mois une force de stabilité sensiblement plus nombreuse et pleinement engagée.**
- 7. Que, dans le prochain exercice et les suivants jusqu'à ce que les ONG puissent opérer en sécurité à Kandahar, l'ACDI verse directement de son budget 20 millions de dollars aux Forces canadiennes pour leur usage dans les projets de développement local exécutés par des Afghans.**
- 8. Que le gouvernement du Canada avise le gouvernement Karzai qu'il doit, d'ici à 12 mois, remettre à l'OTAN un plan global, transparent et efficace pour réduire la corruption comme condition du maintien de l'engagement à long terme du Canada en Afghanistan.**
- 9. Que, pour arrêter efficacement l'infiltration des talibans, le gouvernement du Canada établisse, avec ses partenaires de l'OTAN et l'Afghanistan, une zone tampon défendable du côté afghan de la frontière avec le Pakistan.**
- 10. Que le gouvernement du Canada augmente l'aide agricole et commerciale pour aider les agriculteurs afghans à faire la transition entre la culture du pavot et des cultures plus légitimes.**
- 11. Que, conjointement avec les autorités afghanes, le gouvernement du Canada engage nos forces spéciales et les experts en recherche du renseignement de la GRC dans un programme de répression accéléré visant les caïds de la drogue et leurs systèmes de distribution afin d'étouffer le trafic de stupéfiants.**

ANNEXE I
Ordre de renvoi

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 27 avril 2006 :

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le comité sera en particulier autorisé à examiner :

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque et de prévenir ces situations, ainsi que la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, corrigent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus lors de la trente-septième et trente-huitième législatures soient déférés au Comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2007 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mai 2007.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Paul C. Bélisle

**Les troupes canadiennes en Afghanistan:
il faut voir les choses en face**

ANNEXE II Biographies des membres du comité



L'honorable NORMAN K. ATKINS, sénateur

Le sénateur Atkins est né à Glen Ridge, au New Jersey. Sa famille est originaire de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où il a longtemps séjourné. Diplômé du Collège Appleby à Oakville (Ontario) et de l'Université Acadia à Wolfville (Nouvelle-Écosse), il a étudié l'économie et obtenu en 1957 un baccalauréat ès arts. (Le sénateur Atkins a également reçu, en 2000, un doctorat honoris causa en droit civil de l'Université Acadia, son alma mater.)

Le sénateur Atkins a fait une carrière longue et émérite dans le domaine des communications, en l'occurrence comme cadre dans le secteur de la publicité. Ancien président de Camp Associates Advertising Limited, un cabinet ayant pignon sur rue à Toronto, le sénateur Atkins a également joué un rôle actif dans l'industrie, notamment au poste de directeur de l'Institut de la publicité canadienne qu'il a occupé au début des années 80.

Toujours dans le domaine des communications, le sénateur Atkins a, au fil des ans, participé à plusieurs causes importantes et organisé un grand nombre de manifestations. Pour ne citer que quelques-unes de ses nombreuses contributions, il a ainsi consacré son temps et ses énergies à Diabète Canada, à la Juvenile Diabetes Foundation, au Centre pour enfants Dellcrest, au Front commun pour la santé en Ontario, à la campagne Partenaire santé de la fonction publique fédérale ainsi qu'à la campagne de levée de fonds Camp Trillium – Rainbow Lake.

Le sénateur Atkins a également collaboré à l'Institut d'engagement politique et au Club Albany de Toronto. (C'est lorsqu'il était, au début des années 80, président de ce prestigieux cercle privé de Toronto, l'un des plus anciens au Canada, que ce cercle a ouvert ses portes aux femmes.)

Le sénateur Atkins s'est très tôt intéressé à la vie politique. Ainsi, pendant l'essentiel des 50 dernières années environ, il a été fort actif au sein du Parti progressiste-conservateur, aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial,

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

en particulier en occupant des fonctions de responsabilité pendant plusieurs campagnes électorales et en faisant fonction de conseiller auprès du très hon. Brian Mulroney et du très hon. Robert L. Stanfield, ainsi qu'auprès de l'hon. William G. Davis.

Norman K. Atkins a été nommé au Sénat du Canada le 29 juin 1986. Depuis lors, il s'est révélé être un sénateur actif, attentif et informé. Il s'est ainsi tout particulièrement intéressé à un certain nombre de dossiers concernant l'éducation et la pauvreté. Il a également défendu la cause des anciens de la marine marchande canadienne en s'efforçant de faire reconnaître plus équitablement leurs états de service en temps de guerre.

Le sénateur Atkins est actuellement le président du caucus du Parti progressiste conservateur au Sénat et le vice-président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, et il est membre du Comité de la sécurité nationale et de la défense et du Sous-comité des affaires des anciens combattants. Il est le président honoraire de la Fondation Dalton K. Camp pour le journalisme à l'Université Saint-Thomas de Fredericton (Nouveau-Brunswick).



L'honorable TOMMY BANKS, sénateur

Le sénateur Tommy Banks est reconnu au Canada comme étant l'un de nos artistes les plus accomplis et les plus polyvalents. Il est le lauréat d'un prix Juno, d'un prix Gémeaux et du Grand Prix du Disque.

De 1968 à 1983, il a animé *The Tommy Banks Show* à la télévision. Le sénateur Banks a assuré la direction musicale des cérémonies des Jeux du Commonwealth, des Jeux mondiaux universitaires, d'Expo 1986, des XV^{es} Jeux olympiques d'hiver et de divers autres événements marquants et il a été le chef d'orchestre invité d'orchestres symphoniques au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Le sénateur Banks a été président fondateur de l'Alberta Foundation for the Performing Arts. Il est titulaire d'un diplôme honorifique en musique du Collège Grant MacEwan et d'un doctorat honorifique en droit de l'Université de l'Alberta et lauréat du prix Sir Frederick Haultain. Il a également été reçu Officier de l'Ordre du Canada et décoré de l'Ordre de l'excellence de l'Alberta.

Tommy Banks a été convoqué au Sénat le 7 avril 2000. Le 9 mai 2001, le sénateur Banks a été nommé vice-président du Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les questions urbaines.

En plus de faire partie du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense, il est président du Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles et président du caucus libéral de l'Alberta au Parlement du Canada.

Ce natif de Calgary qui a toujours vécu en Alberta est déménagé à Edmonton en 1949 où il vit avec Ida, leurs enfants devenus adultes et leurs familles.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face



L'honorable JOSEPH A. DAY, sénateur

Le sénateur Joseph Day, qui a été nommé au Sénat par le très honorable Jean Chrétien, représente le Nouveau-Brunswick et la division sénatoriale de Saint John-Kennebecasis. Il siège au Sénat du Canada depuis le 4 octobre 2001.

Il fait actuellement partie du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, de celui de la sécurité nationale et de la défense ainsi que du Sous-comité des anciens combattants. Parmi ses champs d'intérêt et de spécialisation, notons les suivants : sciences et technologie, défense, commerce international et droits de la personne, patrimoine et alphabétisation. Il est membre de plusieurs associations interparlementaires, dont l'Association législative Canada-Chine et l'Union interparlementaire.

Le sénateur Day, avocat et ingénieur néo-brunswickois bien connu, a eu une belle carrière privée en droit. Ses intérêts juridiques portent sur les brevets et les marques et sur la propriété intellectuelle. En plus d'avoir été admis aux barreaux du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, il est spécialiste agréé en matière de propriété intellectuelle au Barreau du Haut-Canada et membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada. Récemment (1999-2000), il a agi comme président et directeur général de la New Brunswick Forest Products Association. En 1992, il s'est joint à titre de conseiller juridique à la J.D. Irving Ltd., conglomérat ayant d'importants intérêts dans des domaines comme la foresterie, les pâtes et papiers et la construction navale. Avant 1992, il a pratiqué le droit chez Gowling & Henderson à Kitchener-Waterloo, Ogilvy Renault à Ottawa et Donald F. Sim à Toronto, où sa carrière a démarré en 1973.

Membre actif de la collectivité, le sénateur Day occupe en ce moment la présidence de la fondation et du conseil d'administration du Dr. V.A. Snow Centre Nursing Home, de même que du conseil des associés des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. Parmi beaucoup d'activités bénévoles, il a rempli diverses fonctions à l'Association du Barreau canadien et dans d'autres organisations professionnelles, et a été président national de l'association des anciens (1996) et de la fondation (1998-2000) du Royal Military College Club of Canada.

Le sénateur Day a obtenu un baccalauréat en génie électrique du Collège militaire royal du Canada, un baccalauréat en droit de l'Université Queen et une maîtrise en droit du Osgoode Hall.



L'honorable COLIN KENNY, sénateur

Profil de carrière

L'honorable Colin Kenny a prêté serment le 29 juin 1984 à titre de représentant de la province de l'Ontario. Il a débuté sa carrière politique en 1968 en occupant le poste de directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1969 à 1979, il a exercé au bureau de premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations et de conseiller en politique. Il a aussi été adjoint au secrétaire principal du premier ministre, le très honorable Pierre Trudeau.

Rôle au sein de comités

Au cours de sa carrière au Parlement, le sénateur Kenny a siégé à de nombreux comités, dont le Comité spécial sur le terrorisme et la sécurité (1986-1988 et 1989-1991), le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994), le Comité permanent des banques et du commerce, le Comité permanent des finances nationales et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Il est actuellement président du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense et vice-président du Comité spécial sur les drogues illicites. Il siège aussi au Comité directeur du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Questions de défense

Le sénateur Kenny a été élu rapporteur du Comité de la défense et de la sécurité de l'Association parlementaire de l'OTAN. Il occupait auparavant les postes de président de la sous-commission de l'avenir de la sécurité et de la capacité de défense et de vice-président de la sous-commission sur l'avenir des forces armées de l'Association parlementaire de l'OTAN.

Courriel : kennyco@sen.parl.gc.ca

Site web : <http://sen.parl.gc.ca/ckenny>

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face



L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN, sénateur

Nommé au Sénat en 1990, l'honorable Michael Meighen fait partie de différents comités sénatoriaux permanents, notamment ceux des banques et du commerce, des pêches, de la sécurité nationale et de la défense, et est président du Sous-comité des affaires des anciens combattants. Il a aussi été membre du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada et du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada.

Au cours de sa carrière en pratique privée, le sénateur Meighen a été avocat au sein du cabinet Ogilvy Renault et conseiller juridique auprès de la Commission Deschênes sur les criminels de guerre. Il siège au conseil d'administration de Paribas Participations Limited, de J.C. Clark Ltd. (Toronto) et Sentry Select Capital Corp. (Toronto).

Au chapitre des activités communautaires, le sénateur Meighen a notamment oeuvré auprès de l'Armée du Salut (ancien président), du Festival de Stratford (ancien président), de la Fédération du saumon Atlantique - Canada (président), du University of King's College (chancelier), et de l'Université McGill (président, McGill Fund Council and Governor).

Le sénateur Meighen est diplômé de l'Université McGill et de l'Université Laval et a été décerné des doctorats honorifiques en loi civile de Mount Allison University en 2001 et du University of New Brunswick en 2002. Il vit à Toronto avec sa femme Kelly et leurs trois enfants.



L'honorable WILFRED P. MOORE, sénateur

C'est le très honorable Jean Chrétien qui a nommé le sénateur Moore au Sénat le 26 septembre 1996 comme représentant de la province de la Nouvelle-Écosse. Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université Saint Mary's (1964) et un diplôme en droit de l'Université de Dalhousie (1968). Il a été nommé conseiller de la Reine en 1983. Il est un membre de la Nova Scotia Barrister's Society, lui qui a exercé le droit à Halifax pendant 31 ans (1968-1999).

De 1974 à 1980, le sénateur a été conseiller municipal de Halifax, puis maire suppléant de 1977 à 1978. Il a été président du Halifax Metro Centre et membre du comité des immeubles. Il a également été président de la Commission d'appel de l'aide sociale de Halifax et Dartmouth. Pendant 10 ans, soit de 1994 à 2004, il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Saint Mary's, notamment le Comité consultatif, et président. Il est un ancien membre de l'escadron des cadets de l'Air 615 (Bluenose) et de l'escadron des réservistes de l'A.R.C.

Le sénateur Moore s'intéresse particulièrement à l'enseignement postsecondaire, puisqu'il est membre du caucus du Parti libéral sur l'enseignement postsecondaire et la recherche. Il a été membre du Comité économique du caucus libéral de l'Atlantique. On doit à ce comité la publication du document d'orientation intitulé « Catching Tomorrow's Wave » à l'intention des provinces de l'Atlantique. En 2000, cette initiative est devenue une politique gouvernementale en vertu du programme « Partenariat pour l'investissement au Canada Atlantique » pour lequel 700 millions \$ sont investis pour la recherche (incluant l'enseignement postsecondaire), le développement économique des collectivités, les investissements dans les petites localités, le commerce et les investissements, l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires et le tourisme. Lors du budget de 2005, ce fonds a été renouvelé pour une autre période de cinq ans.

En mars, 2001, le sénateur a ouvert une enquête au Sénat relativement au rôle du gouvernement fédéral dans le cadre du financement des coûts d'entretien différé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Cette enquête, après avoir obtenu l'aval du Comité sénatorial permanent des finances nationales, a incité le gouvernement fédéral à puiser 200 millions \$ dans son budget de 2002

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada à assumer les coûts indirects en recherche, lesquels englobent l'entretien des immeubles de ces établissements. Cette aide financière a été par la suite octroyée dans chaque budget fédéral subséquent à titre d'objet de dépenses.

Aujourd'hui, le sénateur siège sur le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, des banques et du commerce, ainsi que sur le Comité mixte de l'examen et de la réglementation. Il est vice-président du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et président du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art du Sénat, un sous-comité du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il a également agi comme membre du Comité sénatorial permanent des finances nationales (1996-2003) et des affaires légales et constitutionnelles (1996-2003).

Le sénateur Moore a donné généreusement de son temps à de nombreux organismes bénévoles, notamment son église, l'église anglicane de St-John, à Lunenburg. Son engagement communautaire et bénévole touche une diversité d'intérêts et de points de vue. Soulignons que, depuis 1994, le sénateur Moore préside bénévolement le Fonds de préservation du *Bluenose II*, un organisme à but non lucratif et une œuvre de bienfaisance enregistrée dont les efforts de financement ont permis au cours de l'hiver 1994-95 la restauration et le retour à sa pleine capacité de fonctionnement du *Bluenose II*, ce voilier historique et l'un des icônes les plus chéris au Canada. Cet organisme a exploité avec succès le voilier pendant 10 ans, jusqu'au 31 mars 2005. Plus récemment, le sénateur a accepté d'assumer la présidence de la Nova Scotia College of Art and Design University (NSCAD), un programme de résidence en studios, à Lunenburg. Cette installation, qui a ouvert ses portes le 26 mai 2006, donne aux diplômés de NSCAD l'occasion d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail, de perfectionner leurs aptitudes au travail pour une exposition ou une école des études supérieures, ou encore, se préparer à une démarche d'entreprise. Parallèlement, cette initiative renforce la communauté artistique qui œuvre à Lunenburg et dans les environs.

Le sénateur Moore est né à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 14 janvier 1942. Il est marié à Jane et père de deux enfants, Nicholas et Alexandra. Il vit à Chester, en Nouvelle-Écosse.



L'honorable GERRY ST. GERMAIN, sénateur

Nommé au Sénat le 23 juin 1993, l'honorable Gerry St. Germain représente la province de la Colombie-Britannique et la division sénatoriale de Langley-Pemberton-Whistler. Il préside le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et siège aux comités de l'examen de la réglementation et de la sécurité nationale et de la défense.

Le sénateur St. Germain a une longue carrière parlementaire ayant été élu à la Chambre des communes la première fois en 1983 à l'issue d'une élection partielle. Réélu en 1984, il a été assermenté au Conseil privé de la Reine lors de sa nomination comme ministre d'État (Transports) le 31 mars 1988. Il a été nommé ministre des Forêts en octobre 1988.

Avant son arrivée au Parlement, le sénateur St. Germain a travaillé comme pilote professionnel, entrepreneur en construction et grand éleveur de bovins.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face



L'honorable DAVID TKACHUK, sénateur

Nommé au Sénat le 8 juin 1993, l'honorable David Tkachuk représente la province de la Saskatchewan. Il est vice-président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications et membre des comités sénatoriaux de l'agriculture et des forêts; des banques et du commerce; de la sécurité nationale et de la défense; et membre du Comité de sélection.

Le sénateur Tkachuk est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de la Saskatchewan ainsi que d'un diplôme d'enseignement du College of Education, Saskatoon. Avant son arrivée au Parlement, il était professeur et homme d'affaires.



L'honorable ROD A.A. ZIMMER, CM, sénateur

L'un des dirigeants communautaires les plus connus de Winnipeg, le sénateur Rod Zimmer s'est distingué par une longue carrière dans les milieux des affaires et de la philanthropie. Natif de Kuroki en Saskatchewan, il a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon.

Depuis 1993, il préside The Gatehouse Corporation. De 1995 à 1998, il a été vice-président des festivals de la Pan American Games Society Inc. De 1985 à 1993, directeur du marketing et des communications à la Fondation manitobaine des loteries. En 1984, il a été directeur de la gestion de projet à la Société canadienne des paris sportifs à Ottawa. Il a également occupé, de 1979 à 1983, le poste de vice-président aux communications d'entreprise de la CanWest Capital Corporation, après avoir été, de 1973 à 1979, l'adjoint spécial de l'honorable James Richardson, alors ministre de la Défense nationale à Ottawa.

Rod Zimmer est très actif dans sa collectivité. Il offre bénévolement ses services à d'innombrables organismes de bienfaisance et au nom d'une multitude de causes; il a été notamment président du Royal Winnipeg Ballet de 1989 à 1991 et membre du conseil d'administration du club de football des Winnipeg Blue Bombers de 1981 à 1993.

Tout au long de sa carrière, il a coprésidé et coordonné les campagnes de financement de divers organismes caritatifs, culturels, sportifs et éducatifs, tels que le B'nai Brith, l'Université hébraïque, les Premières Nations, la Fédération des Métis du Manitoba, le Centre culturel chinois de Winnipeg, la Société hellénique, les Centres culturels indiens, les paralympiques et les Jeux olympiques spéciaux et les soupers « Gold Medal Plates » organisés au Manitoba au profit des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver de 2010.

Récemment, Rod Zimmer a été invité à s'occuper des liaisons du caucus du Sénat auprès des Jeunes libéraux du Canada et ainsi à devenir le mentor des jeunes du Canada. Cette nouvelle responsabilité illustre encore une fois ses nombreuses années de dévouement à l'endroit des jeunes au sein du Parti libéral du Canada.

**Les troupes canadiennes en Afghanistan:
il faut voir les choses en face**

ANNEXE III
Biographies du Secrétariat du comité



Le major général (à la retraite) G. Keith McDonald,
Conseiller militaire principal

Le major général McDonald a grandi à Edmonton. Il a fait ses études au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Collège militaire royal de Kingston, où il a obtenu son diplôme en 1966 et été reçu pilote en 1967.

Au cours de ses 37 années de carrière dans les Forces canadiennes, le major général McDonald a accumulé plus de 4 000 heures de vol à titre de pilote commandant de Tutor, de T-33, de CF5, de CF104 et de CF18.

Il a occupé des postes consultatifs au Collège militaire royal de Baden-Soellingen, en Allemagne, au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa, et au NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis. Il a notamment assumé les fonctions de commandant de l'escadron de CF18, et de commandant de l'escadre et de la base de Baden-Soellingen, en Allemagne.

Lorsqu'il a terminé sa carrière, le major général McDonald était directeur des opérations de combat au QC du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis.

Après avoir quitté l'armée en 1998, le général McDonald a dû attendre la fin de la période réglementaire avant de se joindre à la firme BMCI Consulting en tant qu'expert-conseil principal à la Division de l'aérospatiale et de la défense. En 2002, il a quitté BMCI pour lancer sa propre entreprise, KM Aerospace Consulting.

Le major général McDonald possède un diplôme en sciences politiques et en économie (programme de spécialisation) du Collège militaire royal du Canada. Il a suivi des cours à l'École d'état-major des Forces canadiennes et au Royal Air Force Staff College, en Angleterre. Il a également suivi des cours en matière de sécurité nationale, des cours de niveau supérieur en administration des affaires à l'Université Queen's, des cours sur la guerre électronique à l'Université de la

**Les troupes canadiennes en Afghanistan:
il faut voir les choses en face**

Californie, à Los Angeles, des cours en droit des conflits armés à San Remo, en Italie, ainsi que de nombreux autres cours de gestion de projet.

Le général McDonald est marié à Catherine Grunder de Kincardine (Ontario) et il a deux filles, Jocelyn et Amy.



Barry A. Denofsky, Conseiller à la sécurité nationale

Barry Denofsky a récemment pris sa retraite au terme de 35 années de service au sein du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). M. Denofsky est entré à la GRC en janvier 1969 et a travaillé comme agent de la paix en Saskatchewan, en Alberta et au Québec. En 1972, il a été muté au Service de sécurité de la GRC, où il a participé à diverses enquêtes sur la sécurité nationale. Après la création du SCRS, en 1984, il s'est intéressé aux dossiers et a participé aux enquêtes du nouveau service concernant la sécurité nationale.

M. Denofsky a occupé divers postes fonctionnels et de gestion de niveau supérieur au sein du SCRS, notamment ceux de Chef, Contre-espionnage, Région du Québec; de directeur général adjoint, Opérations, Région d'Ottawa; de directeur général adjoint, Contre-terrorisme, Direction générale de la GRC, Ottawa; et de directeur général, Contre-espionnage, Direction générale de la GRC, Ottawa. Lorsqu'il a pris sa retraite du SCRS, M. Denofsky était directeur général, Recherche, analyse et production, Direction générale de la GRC, Ottawa. À ce titre, il était chargé de produire et de fournir au gouvernement des produits analytiques de toutes sources relatifs aux menaces à la sécurité du Canada.

M. Denofsky a aussi représenté le SCRS pendant de nombreuses années aux réunions du Comité spécial OTAN, à Bruxelles, en Belgique. Le Comité spécial est une organisation de services de sécurité et de renseignement représentant toutes les nations membres de l'OTAN. En 2002, M. Denofsky était président du Groupe de travail du Comité spécial OTAN.

M. Denofsky est diplômé de la University of Toronto et détient un diplôme d'études supérieures en administration publique de la Carleton University, d'Ottawa. Il est membre du Conseil consultatif du Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) de la Carleton University. Il est marié et père de deux enfants.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face

Steven James, analyste



Steven James a rejoint les rangs du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement en juillet 2005. Il assume les fonctions d'attaché de recherche du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

M. James a obtenu un baccalauréat ès arts (psychologie et sociologie) de l'Université de l'Alberta, et une maîtrise en études militaires et stratégiques du Centre for Military and Strategic Studies de l'Université de Calgary.

Les récentes études de M. James ont porté sur le cadre canadien de lutte contre le terrorisme, et plus particulièrement sur les mesures d'intervention et de prévention prises aux échelons fédéral, provincial et municipal au sujet d'incidents liés au terrorisme.

Avant de se joindre au Comité, M. James a occupé le poste d'agent de la Police provinciale de l'Ontario (1994-1998) et du Service de police de Toronto (1998-2001).

Jodi Turner, Greffière

Entrée à la Direction des comités du Sénat en janvier 2005, Jodi Turner est cogreffière du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Mme Turner a obtenu baccalauréat ès arts *cum laude* avec double spécialisation (français et études politiques) ainsi qu'une maîtrise *cum laude* en administration publique (spécialisation en politique canadienne) de l'Université du Manitoba.

Avant de se joindre au Comité, Mme Turner a été chef de cabinet du Président du Sénat de 2002 à 2005 et vice-présidente de Research for Western Opinion Research à Winnipeg, Manitoba, de 2000 à 2002.

Les troupes canadiennes en Afghanistan: il faut voir les choses en face



Barbara Reynolds, Greffière

Barbara Reynolds travaille avec des parlementaires canadiens à divers titres depuis 32 ans. Formée comme sociologue, elle a travaillé pendant 10 ans comme attachée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, pour les comités étudiant des questions sociales. Ainsi, elle a été pendant trois ans directrice de recherche au Comité (Chambre des communes) concernant les invalides et les handicapés qui a produit le rapport-clé intitulé *Obstacles*.

Elle a été, pendant 15 ans, collaboratrice au Centre parlementaire où elle a organisé des visites pour les législateurs entre le Canada et les États-Unis, ainsi que des voyages d'étude au Canada pour des législateurs des pays d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Elle a coordonné des programmes de perfectionnement professionnel pour les législateurs et leur personnel; elle a aussi rédigé des études sur le fonctionnement des bureaux des parlementaires à Ottawa et dans les circonscriptions. De plus, elle a été directrice du programme Fonds pour le Parlement, le monde du travail et les affaires, lequel permet aux législateurs de passer jusqu'à une semaine avec des grandes entreprises et des syndicats.

De 1985 à 2000, elle a aussi été conseillère du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, un organisme mondial de législateurs qui agit comme volet parlementaire pour les Nations Unies.

En avril 1998, elle est entrée à la Direction des comités du Sénat à titre de greffière de comité. Ont figuré au nombre de ses affectations la sécurité et le renseignement, la forêt boréale, les pêches, la sécurité des transports, les anciens combattants de même que la sécurité nationale et la défense. En juin 2002, elle a reçu le Prix d'excellence du Président pour son travail au Sénat.